

Un beau bout de chemin ensemble

Lui est autiste profond, elle souhaite profiter enfin de sa retraite. Pendant 18 ans, Benjamin s'est reposé sur Annie pour offrir un peu de répit à ses parents. Ces derniers se confient.



Saint-Rémy-la-Varenne, samedi. Trois fois par semaine, Benjamin Vinsonneau, autiste profond, est pris en charge au domicile de ses parents, pour les soulager, par Annie Viganne, une habitante de La Ménitrie. Tous deux ont su créer depuis 18 ans une belle complicité. L'heure est venue de passer le relais. *Photo Anthony PASCO*

Anthony PASCO
anthony.pasco@courrier-ouest.com

Par les temps qui courent, les belles histoires ne manquent pas de vertus. Celle que Françoise et Michel Vinsonneau, 54 et 58 ans, ont tenu à nous raconter illustre à la fois la puissance de l'amour parental et la bienveillance de notre société à l'égard du handicap. Ces habitants de Saint-Rémy-la-Varenne, à 25 km au sud-est d'Angers, ont décidé il y a 18 ans de confier leur second enfant, Benjamin, qui n'en avait alors que 7, à une femme rencontrée par le biais d'une association d'aide à la personne. Elle se prénomme Annie et travaillait à l'époque comme secrétaire à mi-temps dans une maison de retraite. Pour arrondir ses fins de mois, elle a accepté, sans en avoir ni l'expérience ni la formation, de le garder trois fois par semaine. Un vrai challenge car ce garçon n'est pas tout à fait comme les autres : il est diagnostiqué autiste profond.

Devenu jeune homme, il ne parle toujours pas et doit être assisté dans les tous ses actes de la vie quotidienne, du lever au coucher, en passant par la toilette et les repas. « Il est dans sa bulle mais pas agressif, ni contre lui-même ni vis-à-vis des autres », précise son père.

« On a pu mener une vie à peu près ordinaire »

MICHEL VINSONNEAU.
Père de Benjamin, 25 ans, autiste.

En semaine, il se rend en taxi près de Brissac-Quincé pour passer la journée dans la Maison Perce-Neige, un foyer médicalisé ouvert en 2011 qui accueille des adultes présentant un syndrome autistique ou des troubles envahissants du développement (TED). C'est la lourdeur de la prise en charge à assumer à domicile, le soir et la plupart des week-ends, qui a conduit ses parents à s'appuyer sur une aide à temps partiel, rémunérée en chèque emploi service.

« On a considéré très vite qu'il fallait des temps de rupture, pour lui comme pour nous. Annie nous a rendu ce très grand service. Grâce à elle, on a pu mener une vie à peu près ordinaire », considère Michel.

« On a dû travailler sur nous pour lâcher prise. Les autistes sont des éponges sur le plan émotionnel. C'était très culpabilisant de le laisser. Mais avec Annie, le courant est tout de suite bien passé. On était en totale confiance. Elle nous a apporté une vraie bouffée d'oxygène », confirme son épouse.

Le couple profite de ses trois parenthèses hebdomadaires, le samedi matin, le lundi soir et le jeudi soir, pour vaquer à son occupation favorite : les arts martiaux. Pas question d'y déroger, même si Annie leur a annoncé qu'elle mettra bientôt fin à cette organisation, pourtant bien rodée pour profiter pleinement de sa retraite, à 64 ans, aux côtés de son mari. Cette perspective la submerge déjà d'émotion : « Benjamin, c'est comme si c'était mon troisième enfant. Je l'ai

connu tout petit et on a progressé ensemble. J'ai aussi appris à travers lui ce qu'était l'autisme. Même s'il ne me répond pas, je pense qu'on a réussi à s'apprivoiser. Il fait partie de ma vie ». Michel se laisse aussi gagner par les larmes : « Annie fait en effet partie de la famille. Mais on a fini par se faire à l'idée de son départ. On est parti en quête d'une remplaçante et, grâce au bouche-à-oreille, on pense avoir trouvé la perle rare », se rassure-t-il. En attendant qu'une place d'hébergement se libère un jour au sein de la Maison Perce-Neige, Françoise et Michel tiennent à maintenir cette formule, intégralement financée par l'allocation aux adultes handicapés et la prestation de compensation du handicap : « Il faut le dire aux parents qui sont dans la même situation que nous : osez faire confiance ! Un aidant, ce n'est pas qu'une relation employeur-employé. C'est une aventure humaine à partager et juste une question de bon sens pour se satisfaire de choses simples et garder les yeux ouverts sur le monde ».